

Flash Info

Nouvelle permanence

Les travaux au club nautique, lieu de la permanence actuelle, devraient débuter en 2025 et nous n'étions plus vraiment les bienvenus dans ces locaux. D'ailleurs la véranda est occupée pour les 3 mois d'été par l'office du tourisme, sans aucun préavis.

Comme suite aux décisions du comité directeur, la recherche d'un nouveau local pour le club a fini par aboutir. La convention avec la Mairie est signée.

A compter de septembre nous disposerons tous les **mercredi après-midi** d'un local à la **Maison des associations Louis Noilou, 100 avenue Général Leclerc, Saint Laurent du Var.**

La maison des associations sera une solution plus confortable et nous avons eu, dès le départ, un excellent accueil et soutien de la Mairie.

Les horaires des permanences restent inchangés, soit de **17h30 à 19h30.**

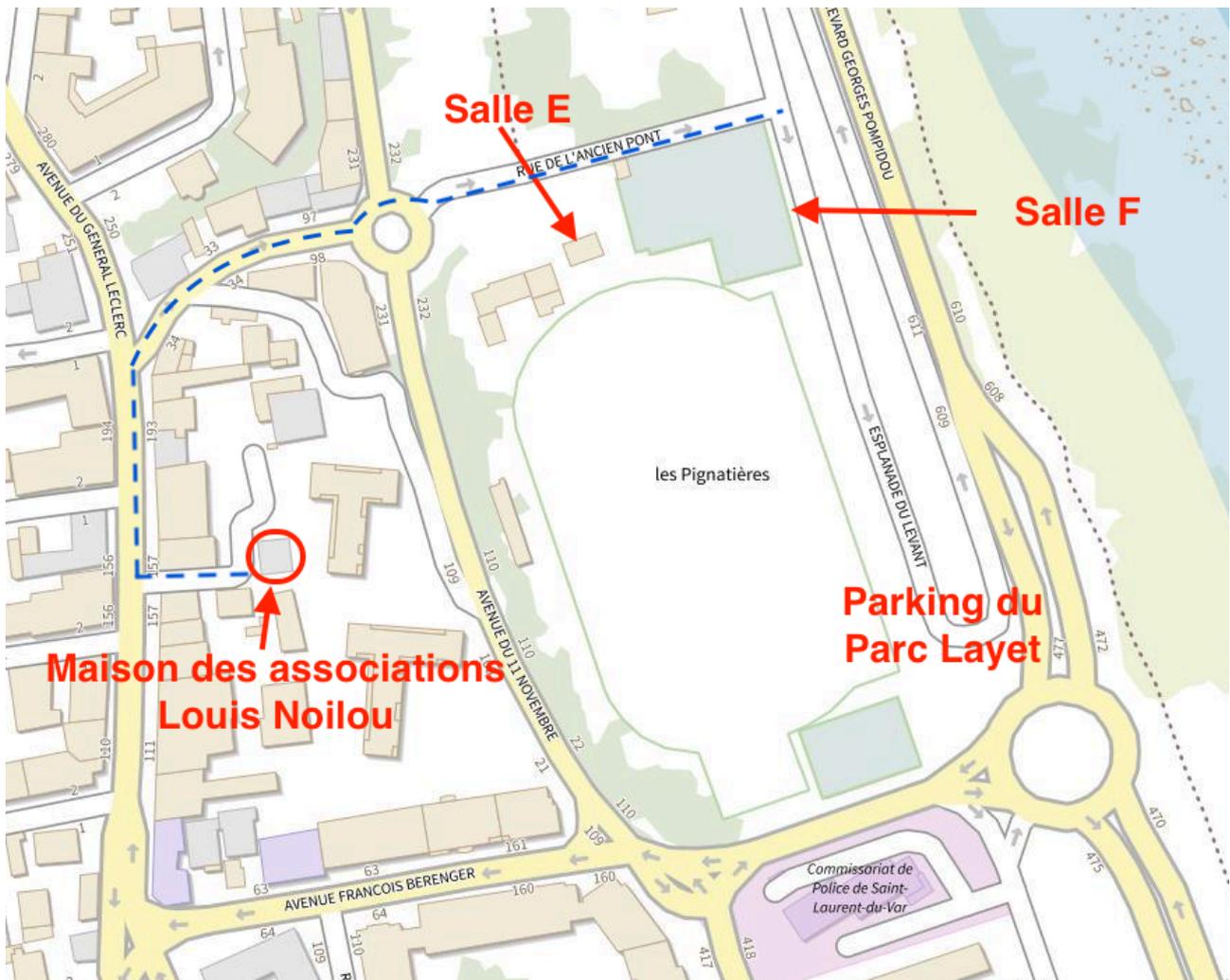
Ce local est composé de deux pièces, respectivement :

- une pièce pour la partie administrative avec bureau et photocopieuse;
- une pièce équipée pour les réunions avec une table, 11 chaises, une armoire et un tableau blanc.

Il y a des sanitaires et les locaux sont chauffés / climatisés.

Nous avons aussi une boîte au lettre.

Plan d'accès



Compter 5 mn à pieds depuis la salle F (salle Férière).

Parking

Parking gratuit du parc Layet.

Le local du nouveau siège

La maison des associations Louis Noilou



La pièce administrative

La salle de réunion
et notre armoire



Changement des statuts de l'association

Le siège du club est indiqué dans les statuts de l'association (Titre premier / Article 1). Pour changer l'adresse du siège, il faut donc modifier les statuts à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

Ce point sera porté à l'ordre du jour et le vote relatif à cette décision **doit être approuvé par au moins la moitié des membres de l'association.**

L'AG du **16 octobre 2024** est donc importante pour la vie du club et **requiert votre participation** pour ce changement des statuts.

Nous comptons sur votre présence pour cette AG qui aura un format bien plus léger que les précédentes.

Permanences

Elles reprendront à la rentrée de septembre.

N'hésitez pas à vous y rendre pour échanger sur vos sorties, vos projets et pour le plaisir de se retrouver.